

ÉLUS & BOIS LOCAL



Élus, optez pour un développement économique et durable de votre territoire : utilisez du bois local !

L'élu, à travers son rôle de maître d'ouvrage, oriente et impacte son territoire par les choix qu'il effectue via sa commande publique. Favoriser le bois local et les savoir-faire locaux génère de l'activité et permet de maintenir et créer des emplois, tout en limitant les impacts sur le climat.

Des outils ont été créés par les Communes forestières, à destination des élus, afin de soutenir la structuration de filières locales de valorisation du bois et d'engendrer un maximum de retombées positives pour la vitalité des territoires.

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le bois est un matériau économique, écologique et social par excellence. Il permet de construire des bâtiments, de chauffer des maisons et des quartiers, d'aménager les espaces publics et les intérieurs, etc... L'ensemble de la filière, quand le bois provient du territoire, permet de faire vivre des familles dans nos villages, de favoriser l'économie de proximité et réduit les impacts sur le changement climatique, par la limitation des transports.

L'Occitanie est la 3^{ème} région forestière de France en surface, mais seulement la 5^{ème} en termes d'emplois. Un potentiel de développement important existe pour cette filière d'avenir qui ne valorise pas la moitié de tout ce qui pousse en plus chaque année (accroissement forestier annuel).

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Construire en bois local permet de diminuer la pression sur les ressources fossiles et minérales. **Se chauffer au bois, c'est faire le choix de la première source d'énergie renouvelable de France !**

Une gestion durable et appropriée des forêts permet de maintenir la biodiversité, de préserver la qualité de l'eau et de stocker du CO₂ dans les sols forestiers tout en limitant les problématiques comme les risques naturels et sanitaires.

Plus on utilise de bois, plus on protège l'environnement !

CONTEXTE JURIDIQUE

Les collectivités peuvent agir pour utiliser plus de bois local ! Elles ont désormais un devoir d'exemplarité, inscrit dans la loi. Juridiquement, le Code de la commande publique interdit de demander du bois local dans ses marchés. Par contre, il existe plusieurs solutions pour légalement s'en assurer à 100%. **Les Communes forestières ont développé plusieurs méthodes et outils qui permettent d'atteindre cet objectif.**

Jeux d'acteurs : En France, entre 70 à 80% du bois utilisé dans la construction provient de l'étranger ! La collectivité doit se questionner sur l'origine des produits et doit agir pour relocaliser ses approvisionnements via la commande publique.

PROJET FAISANT APPEL À DU BOIS LOCAL

100€
INVESTIS



89€
RESENT SUR LE
TERRITOIRE

PROJET FAISANT APPEL À DU BOIS D'IMPORTATION

100€
INVESTIS



28€
RESENT SUR LE
TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS OCCITANIE

20 700
EMPLOIS

RÉPARTIS SUR

2 800
ÉTABLISSEMENTS

COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES D'OCCITANIE

Un réseau d'élus au service des élus

CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL

Préalable : Concevoir un projet en adéquation avec la ressource et les savoir-faire locaux. Solliciter un accompagnement des Collectivités forestières pour leur expertise sur le sujet.

3 stratégies cumulables :

- Recourir à une marque de certification : Bois des Territoires du Massif Central™ ou Bois de Pyrénées ;
- Fournir le bois issu de sa forêt publique ;
- Allotir la fourniture de bois avec une exigence de traçabilité.

BOIS POUR LA CONSTRUCTION

50M³
DE BOIS MIS EN OEUVRE
DANS UN BÂTIMENT

1 ETP
DIRECT

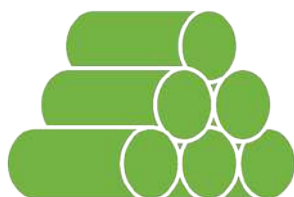
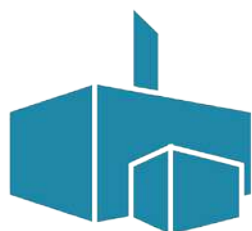
+

1.5 ETP
INDUIT DANS
LA FILIÈRE

SE CHAUFFER AU BOIS LOCAL

Préalable : Étudier la solution bois sur chaque projet, en construction ou en remplacement de chaudière. Penser global et analyser les alentours du projet pour étudier l'option d'un réseau de chaleur.

- S'impliquer dans la structuration de l'approvisionnement de son territoire et s'assurer de la traçabilité des bois.
- Contractualiser avec des entreprises locales.
- Les chargés de mission bois-énergie présents dans chaque département vous aident à déterminer la pertinence de cette énergie pour votre projet.



ELU.E JE PEUX AGIR

- ▶ Changer de combustible et penser au bois local pour mes chaudières et réseaux de chaleur
- ▶ Demander du bois certifié dans mes marchés de construction/rénovation et d'aménagement
- ▶ S'interroger systématiquement sur la provenance du bois
- ▶ Participer activement à la structuration d'une filière d'avenir en consommant de façon responsable



L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux nombreuses adhésions de communes, intercommunalités et départements de la région. Nous remercions les adhérents pour leur soutien, et appelons les autres collectivités à nous rejoindre afin de poursuivre nos actions à vos côtés.

Document réalisé en Août 2020
avec le soutien financier de :



CONTACTEZ-NOUS

Collectivités forestières Occitanie

04.11.75.85.17

occitanie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org